

Séjour en Italie du 21 mai au 25 mai 2025

CODE DE BONNE CONDUITE

1. Je m'engage à être discipliné(e), motivé(e) et poli(e).
2. Je m'engage à écouter les consignes des professeurs et les explications des guides et à les respecter. (pas de téléphone, d'oreillettes ou de casques à ces moments là)
3. Je m'engage à respecter et suivre les programmes établis par les professeurs.
4. Je m'engage à respecter le repos et la tranquillité de mes voisins dans le bus.
5. Je m'engage à respecter l'heure de rendez-vous imposée par mes professeurs pour les départs et après les temps libres.
6. Je m'engage à ne pas quitter le groupe, même pour une courte durée.
7. Lors des temps libres, je m'engage à me déplacer qu'avec mon groupe et à ne pas m'aventurer seul(e).
8. Je m'engage à laisser propres les endroits fréquentés (bus, musées, chambres ...).

9. Je m'engage à garder ma place de bus propre ainsi que les sièges autour de moi. Je ne mangerai pas dans le bus (des arrêts sont prévus à cet effet). Seule boisson autorisée dans le bus : l'eau.

10. Je m'engage à ne pas fumer, à ne pas consommer de boissons alcoolisées.

11. A l'hôtel, je m'engage à ne pas utiliser mon téléphone pendant les repas et à le confier aux professeurs à partir de 21h30.

12. Je m'engage à ne pas sortir de l'hôtel le soir.

Pendant le voyage, ce code de bonne conduite est en vigueur. Il complète le règlement intérieur qui s'applique aussi pendant le voyage.

Tout manquement à ce document entraînerait des sanctions immédiates ou différées.

Mme Ebode Provisseure

Signature élève

Signature des parents